



La Plaine sur mer

Décision n° 2024-020

Objet : Achat 2 ordinateurs portables

Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant que le maire peut par délégation du conseil municipal être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du conseil municipal,

Vu la délibération n° 2023-059 du Conseil Municipal du 26 septembre 2023, prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, et notamment son paragraphe 4, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant l'examen de la proposition reçue de l'entreprise APS Solutions Informatiques pour l'achat de 2 ordinateurs portables HP Probook pour un montant de 2 619 € HT,

DÉCIDE

Article 1 : D'accepter la proposition de APS Solutions Informatiques située 2 rue de la Lagune – 44860 Pont Saint Martin, pour l'achat de 2 HP Probook 440 G10 Notebook.

Article 2 : De signer son devis d'un montant de 2 619 € HT.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'application de la présente dont ampliation sera effectuée auprès du représentant de l'État.

Article 4 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État.

La Plaine-sur-Mer, le 24 janvier 2024

Séverine MARCHAND

Maire



Le Maire,

Séverine MARCHAND 1 / 1

DATE	CLIENT	PAGE
13/12/2023	3248	Page 1 / 1

Siège Social : 2 rue de la lagune
Parc d'Activités de Viais
44860 Pont-Saint-Martin
Téléphone : 0 970 09 30 32
Télécopie : 0 272 22 12 91
Email : commercial@aps-si.com
Web : www.aps-si.com
Capital : 217 500 Euros
SIRET : 488176561

Mairie de La Plaine Sur Mer
Place du Fort Gentil
BP 1602
44770 LA PLAINE-SUR-MER

N/Id CEE	FR27488176561
V/Id CEE	
V/Référence	

Nos conditions générales de vente sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.aps-si.com/wp-content/uploads/2013/12/CGV-APS-SI-au-250114.pdf>

DESIGNATION	QTE	PRIX UNITAIRE	MONTANT HT	TVA
HP Probook 440 G10 Notebook Intel Core i5 (13th Gen) - 1335U / 1.3 GHz, jusqu'à 4.6 GHz / 12 Mo Cache Win 11 Pro Carte graphique Intel Iris Xe 16 Go RAM 512 Go SSD NVMe 14" IPS 1920 x 1080 (Full HD) 802.11a/b/g/n/ac/ax (Wi-Fi 6E) brochet argent aluminium clavier : Français	2	890,00	1 780,00	1
Sacoche et Souris	2	29,00	58,00	1
HP - Essential - station d'accueil - USB-C - HDMI, 2 x DP	2	179,00	358,00	1
Frais de Port	1	25,00	25,00	1
Installation Poste	2	199,00	398,00	1

Bon pour accord
S. Marchand
Maire



CONDITIONS DE REGLEMENT			
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE
1	3 142,80	mandat Administrat	15/02/2024

BASES HT	% TVA	MT TVA
1 2 619,00	20,00%	523,80

TOTAL H.T.	2 619,00
TOTAL TVA	523,80
TOTAL TTC	3 142,80
ACOMPTE	0,00
PORT TTC	0,00

NET A PAYER : 3 142,80 EUR

APS Solutions Informatiques - PA de Viais - 2, rue de la Lagune - 44860 Pont Saint Martin - RCS 488 176 561 - APE 7022Z
IBAN : FR76 1551 9390 3100 0219 0080 181 - BIC : CMCIFR2A (Merci d'indiquer le numéro du devis d) Le Maire,

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire

044-214401267-20240125-7-AR

Réception par le Sous-Préfet : 25-01-2024

Publication le : 25-01-2024



Séverine MARCHAND